

(logo)	Gestion des risques (titre)	PR 1101 (codification)
(date)	1/3 (page x de y)	001 (révision)

# Gestion des risques

## 1. Objet / domaine d'application

- 1.1 Objet
- 1.2 Domaine d'application
- 1.3 Responsabilités

## 2. Généralités

- 2.1 Définitions
- 2.2 Instructions

## 3. Déroulement

- 3.1 Planification
  - 3.1.1 Généralités
  - 3.1.2 Ressources
  - 3.1.3 Communication interne
  - 3.1.4 Communication externe
- 3.2 Contexte
- 3.3 Identification
- 3.4 Analyse
- 3.5 Evaluation
- 3.6 Traitement
- 3.7 Surveillance

## 1 Objet / domaine d'application

### 1.1 Objet

La présente procédure a pour objet de définir les règles d'identification, d'analyse, d'évaluation et de réduction des risques. L'objectif est d'augmenter la performance globale de l'entreprise en se concentrant sur son cœur de métier et non sur les situations d'urgence.

### 1.2 Domaine d'application

La présente procédure s'applique à tous les services de l'entreprise.

### 1.3 Responsabilités

La direction à son plus haut niveau a la responsabilité de veiller à la stricte application de cette procédure conformément à la politique de gestion des risques de l'entreprise. Chaque service de l'entreprise contribue au traitement (réduction) des risques identifiés.

## 2. Généralités

### 2.1 Définitions

Analyse des risques : utilisation des informations pour identifier les dangers et évaluer les risques

Appréciation des risques : inclut l'identification, l'analyse et l'évaluation des risques (risk assessment en anglais)

Auteur / fonction	Vérifié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/

(logo)	Gestion des risques (titre)	PR 1101 (codification)
(date)	2/3 (page x de y)	001 (révision)

Danger : situation pouvant conduire à un incident potentiel

Moyen de maîtrise du risque : mesure modifiant le risque

Partie prenante : personne, groupe ou organisation pouvant affecter ou être affecté par une entreprise

Propriétaire du risque : celui qui est responsable du risque, a l'autorité pour le gérer et est redevable

Redevabilité : rendre compte de ses décisions et activités aux parties prenantes

Risque : probabilité d'apparition d'un danger, du niveau de sa gravité et de l'exposition au danger

Risque résiduel : risque restant après son traitement

## 2.2 Instructions

Liste des risques

Rapport interne

Rapport externe

Plan de traitement (0101)

Liste des mesures de maîtrise

Liste des affiches

Plans d'urgence

Plans d'évacuation

## 3. Déroulement

### 3.1 Planification

#### 3.1.1 Généralités

L'implication de la direction est une condition incontournable pour le succès du projet de gestion des risques.

Sur la base des informations et documents existants la planification du projet est mise en route. Le processus de gestion des risques fait partie du système de management global de l'entreprise et est adapté à nos spécificités.

Les objectifs annuels d'identification, d'analyse, d'évaluation et de traitement des risques sont fixés. Les personnes responsables, les rôles et les délais sont établis, enregistrés et communiqués (cf. le rapport interne paragraphe 3.1.3).

Une évaluation de la conformité des processus de notre entreprise aux exigences légales et réglementaires est réalisée.

#### 3.1.2 Ressources

La direction planifie et assure les ressources nécessaires à chaque étape des activités liées à la gestion des risques.

La formation, les connaissances, les compétences et l'expérience du personnel sont déterminantes.

Auteur / fonction	Vérifié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/

(logo)	Gestion des risques (titre)	PR 1101 (codification)
(date)	3/3 (page x de y)	001 (révision)

Dans les ressources sont incluses les méthodes, le processus, la documentation et les équipements utilisés.

### 3.1.3 Communication interne

La communication et la concertation en interne des informations sur les activités de gestion des risques sont enregistrées dans les rapports internes.

Les rapports aident le personnel à comprendre la redevabilité et l'appropriation des risques.

Pour chaque risque identifié comme non acceptable une mesure de maîtrise est choisie (cf. plan de traitement).

### 3.1.4 Communication externe

La communication et la concertation en externe des informations sur les activités de gestion des risques sont enregistrées dans les rapports externes avec la participation active des parties prenantes (retour d'information, consultation, plan d'urgence).

## 3.2 Contexte

Pour établir le contexte externe, avant tout, nous prenons en compte la satisfaction des exigences des parties prenantes externes.

Pour établir le contexte interne nous prenons en compte surtout la stratégie et la culture de notre entreprise, la politique, les objectifs de gestion des risques, les aptitudes et perceptions du personnel.

Les ressources nécessaires sont établies et assurées (cf. paragraphe 3.1.2).

Les activités du processus « gérer les risques » sont déterminées (cf. paragraphes 3.3 à 3.7).

Les critères de risque sont déterminés :

- types de causes
- types de conséquences
- méthode de mesures
- vraisemblance (probabilité) d'apparition des effets
- niveau du risque acceptable
- combinaison de plusieurs risques

## 3.3 Identification

La liste de tous les risques identifiés (potentiels et réels) est enregistrée et mise à jour au moins deux fois par an (cf. Liste des risques).

La participation active de tous est indispensable car c'est le personnel sur le terrain qui connaît le mieux les situations réelles et potentiellement dangereuses.

Auteur / fonction	Vérifié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/